

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 25 MARS 2010**

**Délibération**  
n° 2010.03.055

**Fonds social  
européen : attribution  
de subventions dans  
le cadre du PLIE**

**LE VINGT CINQ MARS DEUX MILLE DIX à 17h30**, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **19 mars 2010**

**Secrétaire de séance** : Madeleine LABIE

**Membres présents** :

Philippe LAVAUD, Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Michel BRONCY, Didier LOUIS, Jean-Claude BESSE, Nicolas BALEYNAUD, André BONICHON, Jacky BONNET, Patrick BOUTON, Stéphane CHAPEAU, Françoise COUTANT, Marie-Noëlle DEBILY, Nicolas DENIS, Gérard DESAPHY, Catherine DESCHAMPS, Gérard DEZIER, Jacques DUBREUIL, Maryse DUMEIX, François ELIE, Guy ETIENNE, Annette FEUILLADE-MASSON, Maurice FOUGERE, Michel GERMANEAU, Sébastien GOURET, Jean-Pierre GRAND, Janine GUINANDIE, Maurice HARDY, Madeleine LABIE, Joël LACHAUD, André LAMY, Bertrand MAGNANON, Véronique MAUSSET, Djillali MERIOUA, Jacques NOBLE, Jean PATIE, Marie-Annick PAULAIS-LAFONT, Laurent PESLERBE, Alain PIAUD, Rachid RAHMANI, Christian RAPNOUIL, Martine RIVOISY, Dominique THUILLIER, Patrick VAUD, Gilles VIGIER

**Ont donné pouvoir** :

Fabienne GODICHAUD à Stéphane CHAPEAU, Jean-François DAURE à Jacky BONNET, Brigitte BAPTISTE à Jacques DUBREUIL, Véronique DAVY à Rachid RAHMANI, Nadine GUILLET à Annette FEUILLADE-MASSON, Robert JABOUILLE à François NEBOUT, Dominique LASNIER à Joël LACHAUD, Cyrille NICOLAS à Alain PIAUD, Philippe RICHARD à Marie-Noëlle DEBILY, Frédéric SARDIN à Véronique MAUSSET

**Excusé(s) représenté(s)** :

Yves BRION par Djillali MERIOUA, Simon DEFORGE par Véronique MAUSSET, Catherine PEREZ par Nicolas DENIS

**Excusé(s)** :

Bernard CONTAMINE, Catherine DEBOEVERE, Françoise LAMANT

**FONDS SOCIAL EUROPEEN : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DANS LE CADRE DU PLIE**

Afin de contribuer à la mise en œuvre de la programmation des fonds européens pour la période 2007-2013, le GrandAngoulême s'est vu attribuer la gestion d'une subvention globale pour le compte du Fonds Social Européen (FSE) dans le cadre du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE).

Le montant de cette subvention s'élève à 348.781 € en 2010 (soit 334.781 € au titre des crédits d'intervention et 14.000 € au titre de l'assistance technique), et 1.046.343 € sur la période 2008-2010.

Conformément à la procédure d'appel à projets lancée en novembre 2009, les structures intervenant dans le domaine de l'insertion et l'emploi sur le territoire de l'agglomération, ont présenté des projets en faveur des participants du PLIE dans les domaines suivants :

- Accompagnement renforcé des bénéficiaires
- Professionnalisation des bénéficiaires en situation de travail au sein de Structures d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE)

Sont attribués sous forme de marchés publics 75 102 €.

Par délibération n° 14 B du 26 janvier 2010, le bureau communautaire a autorisé le Président à solliciter la mobilisation de crédits européens afin de financer l'assistance technique et l'animation du PLIE.

Les dossiers ont fait l'objet d'une instruction croisée par le service du PLIE et du comité technique ainsi qu'une présentation en comité de pilotage du PLIE (Etat, Conseil Général de la Charente et le GrandAngoulême).

**Il est rappelé que ne peuvent pas prendre part au débat et au vote des délibérations attribuant des subventions à des associations, les membres des bureaux des associations concernées ainsi que tout élu qui pourrait être intéressé, à titre personnel ou familial, par ces versements.**

Vu l'avenant n°3 au protocole d'accord du PLIE 2010, approuvé par délibération n°257 du 10 décembre 2009

Vu la convention n°192/30191 dite de subvention globale amplifiée par les services du secrétariat général au affaires régionales du 23 mai 2008.

Vu l'avis favorable du comité de pilotage du PLIE du 22 février 2010,

Vu l'avis favorable des commissions des politiques solidaires du 13 janvier et du 3 mars 2010,

Vu l'avis favorable de la commission finances/programmation du 16 mars 2010,

**Je vous propose :**

**D'ATTRIBUER** les subventions au titre du Fonds Social Européen selon le tableau joint,

**D'AUTORISER** Monsieur le Président, ou son représentant, à signer les conventions et avenants à intervenir,

**D'IMPUTER** les dépenses au budget principal – articles 6574 et 6288 - sous fonction 90.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,  
A L'UNANIMITE,  
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

<b>Certifié exécutoire :</b>	
<b><u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u></b>  <b>31 mars 2010</b>	<b><u>Affiché le :</u></b>  <b>31 mars 2010</b>

### Subventions accordées en 2010

Nom du bénéficiaire	Montant accordé	Projet, objectifs	Elus ne prenant pas part au vote en qualité de membres du bureau ou de personne intéressée par l'opération
ALESIE	20 000,00 €	Accompagnement PLIE	G. DEZIER
Restaurants du Cœur	10 000,00 €	Formation sur temps de travail	
Cuisines du Monde	15 376,00 €	Formation sur temps de travail	
Banque Alimentaire	16 000,00 €	Formation sur temps de travail	
<b>TOTAL</b>	<b>61 376,00 €</b>		

  

Nom de la personne publique	Montant accordé	Projet, objectifs	
Pôle Emploi	19 142,50 €	Chargé de parcours	
CCAS L'Isle d'Espagnac	17 624,00 €	Formation sur temps de travail	
CCAS L'Isle d'Espagnac	25 391,00 €	Accompagnement PLIE	
<b>TOTAL</b>	<b>62 157,50 €</b>		

### Subventions accordées en 2009 faisant l'objet d'un paiement de solde en 2010

Nom du bénéficiaire	Montant accordé	Objectifs / projets soutenus	Elus ne prenant pas part au vote en qualité de membre du bureau de l'association ou de personne intéressée à l'opération
Restaurants du Coeur	2 000,00 €	Formation sur temps de travail	
Banque Alimentaire	12 800,00 €	Formation sur temps de travail	
Cuisines du Monde	4 635,17 €	Formation sur temps de travail	
Mission Locale	33 120,00 €	Réseau d'entreprises	
ALESIE	8 449,90 €	Accompagnement PLIE	
<b>TOTAL</b>	<b>61 005,07 €</b>		

  

Nom de la personne publique	Montant accordé	Objectifs / projets soutenus	
Pôle Emploi chargé de parcours	29 171,99 €	Chargé de parcours PLIE	
Ville d'Angoulême SIL	13 200,00 €	Accompagnement PLIE	
CCAS Isle d'Espagnac	7 212,30 €	Accompagnement PLIE	
CCAS Isle d'Espagnac	3 524,80 €	Formation sur temps de travail	
Pôle Emploi RSA	5 764,90 €	Chargé de mission RSA	
<b>TOTAL</b>	<b>58 873,99 €</b>		